



Colmar, le 10 janvier 2025.

Contact : *Association France Palestine Alsace* - BP 7436 - 68007 COLMAR - site internet : www.afps-alsace.com

**Lettre Ouverte
à nos Elu(e)s Député(e)s,
Sénatrices et Sénateurs
d'Alsace**

Mesdames et Messieurs les Député(e)s
Mesdames et Messieurs les Sénatrices

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, permettez-nous de vous présenter tous nos vœux pour cette année qui commence. Nous souhaitons une Année de Paix, de Générosité, de Tolérance et de Partage. Ensemble, donnons un sens à la devise de notre République, inscrite au préambule de notre Constitution.

Mais cette Paix, que nous appelions de tous nos vœux il y a un an, semble s'éloigner...toujours plus loin...inatteignable.

Tel le diable, le monde d'aujourd'hui, avec Mépris, Hypocrisie, Cruauté et Inhumanité, joue son propre avenir aux dés en permettant d'effacer le peuple de Palestine...

Le 27 novembre dernier, le Gouvernement français publiait une déclaration honteuse et extrêmement dangereuse.

Allant à l'encontre de la décision de la Cour Pénale Internationale et des mandats d'arrêt émis contre Netanyahu et Gallant, la France leur accorde l'immunité. Une telle immunité est explicitement contredite par le Statut de Rome que la France a pourtant ratifié.

De tels propos sont inacceptables et en-dessous de la rigueur et de la compétence qui est attendue de la diplomatie française. Une telle suspicion jetée sur l'effectivité du droit international le fragilise dangereusement, à l'heure où l'on en a un besoin impérieux.

Les mandats d'arrêt de la CPI ne sont pas négociables. C'est au regard de preuves matérielles de crimes internationaux que ces mandats ont été émis par les juges de la CPI.

Annoncer que l'on entend continuer de travailler en étroite collaboration avec un individu frappé d'un mandat d'arrêt pour crime de guerre et crime contre l'humanité est une ignominie.

Vous ne pouvez accepter que notre pays, à travers les décisions fallacieuses de notre exécutif, soit complice des atrocités commises en Palestine et au Moyen Orient.

La folie destructrice israélienne bombarde sans interruption la population civile de Gaza, transforme en champs de ruines toutes les infrastructures et empêche l'entrée de l'aide humanitaire. Au XXI^{ème} siècle, Israël, soutenu par les Etats-Unis, dans le silence assourdissant de la France et de l'Europe, utilise la famine comme arme de guerre, espérant ainsi la destruction d'un peuple, à travers l'assassinat des femmes et des enfants, déchiquetés par une réelle hargne de l'éradication en cours depuis plus de quinze mois maintenant.

En parallèle, en Cisjordanie, territoires occupés, les attaques des colons et de l'armée contre la population palestinienne se multiplient et visent plus particulièrement les camps de réfugiés palestiniens et les descendants des victimes des massacres de la Nakba.

Comment notre exécutif ose-t-il encore, alors que les faits sont sus, connus, reconnus, justifier les actes d'Israël par « *le droit à se défendre* » ?

Comment peut-il, ainsi, se moquer et manquer à ce point d'humanité ?

Que penser du silence d'une grande majorité des élu(e)s de nos deux assemblées lorsque le président d'Elnet-France, « *think tank du dialogue stratégique entre la France et Israël* », le 23 septembre, dans une interview donnée à un média en ligne, se félicite ouvertement de l'influence de son organisation sur le microcosme politique français ?

En effet, en janvier 2024, alors que le nombre de morts à Gaza frôlait les 30 000, une délégation de vingt-deux élu(e)s français publiait une tribune à son retour de voyage Elnet : *« Ce voyage a renforcé notre attachement à la société israélienne et notre conviction profonde qu'Israël [...] est à l'avant-garde d'une guerre de la civilisation contre la barbarie »*, écrivaient-ils.

Ce qu'ils nomment barbarie, celles et ceux qu'ils définissent comme des barbares, des animaux, sont les plus de 50 000 morts, les plus de 108 000 blessés, amputés, les milliers de prisonniers torturés dans les geôles israéliennes et tous les Palestiniens qui meurent de faim, de soif et de froid en ce moment même.

Depuis le 7 octobre 2023, l'assaut israélien sur Gaza massacre le peuple de Palestine.

Les rapporteurs de l'ONU, les organisations de défense des droits de l'homme condamnent Israël pour avoir détruit des infrastructures palestiniennes vitales, notamment l'approvisionnement en eau et le système médical de Gaza. Tout cela a conduit les plus grands spécialistes mondiaux du génocide à déclarer qu'Israël mène une combinaison « d'actions génocidaires, de nettoyage ethnique et d'annexion de la bande de Gaza ».

Omer Bartov, professeur israélo-américain d'études sur l'Holocauste et les génocides à l'université Brown, pense qu'Israël commet actuellement un génocide à Gaza. *« Il y a eu en réalité une tentative systématique de rendre Gaza inhabitable, ainsi que de détruire toutes les institutions qui permettent à un groupe de se maintenir, non seulement physiquement mais aussi culturellement »*, déclare Bartov, qui prévient que l'impunité pour Israël mettrait en danger l'ensemble de l'édifice du droit international.

« Il s'agit d'un échec moral et éthique total de la part des pays qui prétendent être les principaux protecteurs des droits civils, de la démocratie et des droits humains dans le monde » conclut-il.

Notre exécutif est sourd et aveugle et joue de l'indifférence. Alors, s'il refuse de prendre ses responsabilités qu'il ne se rende pas complice. Car accepter de collaborer avec des individus frappés d'un mandat d'arrêt pour crime de guerre et crime contre l'humanité, cela s'appelle de la complicité.

Madame, Monsieur, en vous taisant, en détournant votre regard, vous portez une grande responsabilité dans la complicité de notre gouvernement.

Quant à nous, nous refusons de nous taire. En lieu et place de la rhétorique, cet art du bien parler que l'on manie si bien à l'Élysée et qui enrobe le *« plus jamais ça ! »*, nous exigeons des actes !

Si l'exécutif perd la mémoire, nous sommes là pour lui rappeler que c'est après la dernière guerre et la barbarie nazie que sont nés le droit international, le droit humanitaire, seules armes contre le chaos de notre monde qui aujourd'hui souffre de tant de maux...

Ainsi, nous vous rappelons la résolution historique de l'Assemblée générale des Nations unies, prise en date du 18 septembre 2024, qui exige *« qu'Israël mette fin sans délai à sa présence illicite dans le Territoire palestinien occupé, laquelle constitue un fait illicite à caractère continu et engage sa responsabilité internationale »*. Cette évacuation doit avoir lieu au plus tard 12 mois après l'adoption dudit texte.

La culture palestinienne, l'histoire de la Palestine, sont le fruit d'une longue histoire d'échanges et de confrontations, au long des millénaires. Au carrefour d'une multitude de civilisations, son patrimoine exceptionnel se diffuse, malgré les murs de l'apartheid et de l'occupation. Ce que l'occupant israélien ne veut en aucun cas reconnaître. Mais se souvient-il, l'occupant, que la Palestine est toujours recommencée grâce à sa résistance, enracinée dans son histoire... ?

Face à cette situation, Madame, Monsieur, il est important, qu'ensemble, nous ne nous contentions pas de rôles de simples figurants. Soyons des Acteurs déterminés de la Justice, de la Liberté et de la Paix !

Très respectueusement.

Pour l'Association France Palestine Solidarité Alsace,

La Présidente,
Mireille PELKA

